

Conseil de département DETS

Date : 17 octobre 2022

Rédacteur(s) : **Sonia Castrale-Bela**

Présents : T. Acar, C. Bergerot, C. Bordère, F. Dolou, M. Lamarche, C. Le Guay, M. Portillo, G. Santoro, K. Van Den Bergh

Excusés : 7

Représentés : B. Lavaud-Legendre

Invités permanents présents : Olivier Décima, Clémence Boinot, Sonia Castrale-Bela, Laurette Grall.

Ordre du jour :

Validation des CR des conseils précédents (17 et 29 juin)

1- Budget

2023 - Clé de répartition UR

2022 - Etat des lieux DETS

2- Projet PAGU

3- Note de cadrage (modifications)

4- UBCloud

5- Questions diverses

Accord cadre multipartite - Consortium Euro-Méditerranéen

Calendrier

Olivier Décima directeur du département préside la séance.

Début de la séance 15h05.

Validation des CR des conseils précédents (17 et 29 juin)

Pas d'abstention

Pas d'opposition

Le compte rendu du conseil du 17 juin 2022 est adopté en l'état.

Pas d'abstention

Pas d'opposition

Le compte rendu du conseil du 29 juin 2022 est adopté en l'état.

1. Budget / clef de répartition

Olivier Décima aborde le plan de sobriété construit selon deux axes :

- Diminution de la dotation à hauteur de 50 % des budgets non engagés sur la ligne de dotation
- Réduction de la dotation selon un certain nombre de dépenses dites « non essentielles ».

Il indique qu'après échanges avec la présidence de l'université de Bordeaux, le plan de sobriété a été « capé » de manière à réduire son impact. (DETS passe ainsi de -47 566 € à -18 223€ soit une limitation de la perte de 29 343€)

Budget total de la dotation 2023 : 253 750 €

Après la mise en place de la clef de répartition, la ventilation est la suivante :

UR	EFFECTIFS					Budget 2023	Variation 2022/2023
	E/C rattachés	Docotrants inscrits	E/C+C publiants	Autres publiants	Thèses soutenues		
CERCCLC	22	35	20	22	3	30 967 €	6,0%
CERFAPS	12	19	10	2	1	14 522 €	-3,2%
COMPTRASEC	21	31	16	12	4	31 048 €	-12,8%
CRDEI	23	56	23	25	0	32 614 €	-8,6%
ILD	15	32	14	14	4	23 350 €	5,9%
IRDAP	27	67	24	3	5	40 189 €	-13,0%
IRM	17	43	17	17	8	34 285 €	3,2%
ISCJ	25	61	24	6	3	42 124 €	-12,7%
Dpt DETS						4 650 €	
Total	162	344	148	101	28	253 750 €	

Pour le budget d'animation scientifique, la dotation globale ne sera pas impactée par le plan de sobriété, et sera le même pour l'ensemble des 11 départements de recherche. Pour rappel celui de DETS était en 2022 de 49 603 €.

Le budget 2023 présenté EN DG est de 51 000€ (voir ventilation ci-après)

BUDGET PREVISIONNEL 2023	
BUDGET ANIMATION SCIENTIFIQUE	
TOTAL	€ 51 000
REPARTITION BUDGET 2023	
AAP Annuel et pluriannuel	€25 000
AAP Jeunes Chercheurs	€5000
Soutien aux publications	€6000
Soutien thèses internationales	€8000
Soutiens exceptionnels	€4000
Autres soutiens	€3000

2. Information PAGU

Sont abordés les intérêts du PAGU (aide à la gestion des unités) pour la communauté DETS, et les difficultés actuelles auxquelles PAGU pourrait répondre.

Olivier Décima présente le calendrier prévisionnel des différentes phases pour le site de Bordeaux

	Phases du projet	Actions	Période
	Phase 1 : Etat des lieux	Ateliers et échanges avec les parties prenantes et les partenaires -> Cartographie qualitative et travaux sur des processus actuels	Mars 2021 – Mars 2022
	Phase 2 : Conception de l'organisation des PAGU	Analyse des données produites avec les parties prenantes et les partenaires -> Cartographie quantitative et propositions de PAGU	Avril 2022 – Juillet 2022
	Phase 3 : Lancement opérationnel des PAGU	Préparation, installation et évaluation avec les parties prenantes et les partenaires	Août 2022 – Juin 2023
	Phase 4 : Actions de dissémination	En interne et en externe à l'université de Bordeaux	Juillet 2023 – Décembre 2023

3. Note de cadrage (modifications)

Des modifications des notes de cadrage déjà discutées lors des précédents conseils du département sont soumises au vote.

Les trois notes de cadrage concernées et les modifications sont :

AAP interne

- Pages 2 et 5, paragraphe « gestion des crédits » :
Rajout de la mention « *Les unités impliquées, au sens de la présente note de cadrage* »
- Pages 2 et 5, paragraphe « critères budgétaire » :
Suppression de la mention « *stages, frais de gestion et dépenses de personnels exclus.* »
- Pages 3 et 6, paragraphe « obligation des porteurs » :
Rajout de la phrase « *Les lauréats du dispositif doivent inclure le logo du département DETS à la publication.* »
- Pages 3 et 6, paragraphe « critères de recevabilité » :
Rajout de la mention " *impliquer - de manière scientifique, administrative et financière* " pour l'implication des laboratoires.

AAP Jeunes Chercheurs

- Page 2, paragraphe « obligation des porteurs » :
Rajout de la phrase « *Les lauréats du dispositif doivent inclure le logo du département DETS à la publication.* »
- Page 3, paragraphe « critères de recevabilité » :
Rajout de la mention « *impliquer - de manière scientifique, administrative et financière* » pour l'implication des laboratoires.

Soutien Publication

- Pages 2 et 3, paragraphe « obligation des porteurs » :
Rajout des mentions « *Les lauréats du dispositif doivent inclure le logo du département DETS à la publication.* » et « *En cas d'obtention d'un financement en réponse à cet AAP, les porteurs ont la possibilité de s'adresser aux Presses Universitaires de Bordeaux ou tout éditeur de leur choix pour leur publication.* »
- Page 3, paragraphe « critères de recevabilité » :
Rajout de la mention « *impliquer - de manière scientifique, administrative et financière* » pour l'implication des laboratoires.

Compte tenu de ces propositions Olivier Décima propose aux conseillers que les notes de cadrage soient modifiées.

Pas d'abstention

Pas d'opposition

Les notes de cadrage : AAP Interne, AAP Jeunes Chercheurs, et soutien publication : sont modifiées comme proposées.

4. UBCloud

Clémence Boinot présente UBCloud déployé par l'université de Bordeaux. UB Cloud est un outil de partage, de stockage virtuel de fichiers. Ses fonctions, son accessibilité sont comparables à l'outil actuel appelé : Nuxéo, qui est actuellement utilisé, mais peu pratique, et voué à disparaître.

Les points forts, de l'UBCloud :

- Interface plus simple d'utilisation,
- Possibilité de créer des dossiers partagés,
- Tout le monde peut télécharger et déposer des documents.

La proposition faite est de migrer les ressources du département destinées aux conseillers de Nuxéo à UBCloud.

Une réflexion pourrait également avoir lieu pour avoir un UB cloud destiné à tous les membres du département mais la question de l'octroi des droits se pose pour 2 raisons : :

- Octroi des accès uniquement personne par personne
- A qui donne ton les accès et pour quel fichier ?

5 - Questions diverses

- Accord cadre multipartite - Consortium Euro-Méditerranéen Présenté par Marie Lamarche, est arrivé à échéance, et il est soumis aujourd'hui à l'avis des conseillers. Rayonnement international, multiculturel.

Olivier Décima propose aux conseillers d'accorder le renouvellement de ce Consortium.

1 abstention

Pas d'opposition

Le renouvellement de l'accord multipartite – Consortium Euro-Méditerranéen- est acquis.

Un Calendrier prévisionnel des prochains conseils est proposé. Il sera envoyé à l'ensemble des conseillers.

- 21 nov. 9h
- 10 janvier 9h
- 27 janvier 9h
- 28 février 9h
- 31 mars 9h.
- 4 mai 9h.
- 22 juin 9h.

Rosemary Hubert fait part au conseil d'une demande des doctorants d'une salle de travail dédiée.

Prochaine réunion : 21 novembre 2022

Compte rendu à valider lors du prochain conseil